

EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION - FORMATION INITIALE - Présentiel

Cette formation initiale Equipier de première intervention (EPI), mêlant théorie et pratique, présente les consignes de sécurité incendie et les conduites à tenir en cas d'incendie.

Objectifs opérationnels

- Mettre en place les différents moyens de premiers secours à disposition pour lutter contre un début d'incendie
- Utiliser efficacement, et en sécurité, l'ensemble des moyens dédiés aux équipiers de première intervention
- Appliquer les consignes de sécurité incendie et d'évacuation

Public Concerné

- Membres de l'Equipe de Seconde Intervention

Durée

2.50 Heures

0.5 Jour

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Contenu

Naissance et évolution d'un feu

Les facteurs aggravants

Les moyens d'extinction

Conduite à tenir en cas d'alarme et d'évacuation

La prévention des incendies

Conduite à tenir particulière

Le permis de feu

PRATIQUE

• Exercices

- Exercices d'extinction sur feux réels à l'aide d'un bac à feu écologique
- Utilisation du matériel de l'Equipe de Première Intervention
- Reconnaissance et identification des itinéraires d'évacuation

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage interactif et adapté au contexte professionnel des participants prévoit une alternance d'exposés théoriques, et d'exercices pratiques.

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

MOYENS TECHNIQUES

Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur HSE ou préventeur santé sécurité au travail.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences. Elle est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com